

Copie du résumé soumis au Congrès 2019 de criminologie *100 ans de justice pénale : un siècle d'histoire à partager, un avenir à façonner.*

« L'utilisation de mécanismes de justice transitionnelle, tels que les commissions de vérité et réconciliation, dans une démocratie stable comme le Canada n'est pas conventionnelle et offre une excellente occasion d'étudier le processus de réconciliation (Hamber, 2009; 2012; Nagy, 2013; David, 2017). Une meilleure compréhension du fonctionnement de la réconciliation peut ensuite contribuer à l'avancement de la paix et à la résolution efficace des conflits entre groupes.

Suivant le contexte canadien, la réconciliation telle que présentée est orientée sur la reconstruction des relations positives entre les peuples Autochtones et non autochtones ainsi que sur la promotion de relations respectueuses et durables de nation à nation (Regan, 2010; Nagy, 2013; CVR, 2015; Dirksen, 2017). Le projet de recherche est donc en lien direct avec la prévention de la commission de crimes graves ainsi que la guérison des victimes au Canada, soit les peuples Autochtones suivant les politiques des pensionnats indiens.

Le processus de réconciliation est un processus continu et interactif qui est axé sur la réparation et la guérison (Nadler 2012). Répondre aux besoins des personnes impliquées dans la problématique est donc important pour le processus de guérison. À cet effet, le modèle de réconciliation fondé sur les besoins (Nadler et Shnabel 2015) reconnaît qu'il existe des besoins humains fondamentaux dont la satisfaction est au cœur de la réconciliation. D'un côté on retrouve l'acceptation et l'image morale restaurée pour la majorité non opprimée et de l'autre, la restauration du sentiment et du statut de pouvoir pour les victimes (Shnabel et Nadler, 2008)

Dans cet atelier, *Reconciling Nations : Reactions of Non Indigenous Canadians to the Indian Residential School Legacy*, nous présenterons les résultats de nos recherches qualitatives et quantitatives sur la réconciliation avec les Canadiens non autochtones, notamment sur la reconnaissance de la victimisation historique et actuelle que subissent les peuples Autochtones au Canada. À l'aide du modèle de réconciliation fondé sur les besoins spécifiques des différents partis (Nadler et Shnabel, 2015), nous avons examiné les facteurs qui contribuent ou entravent au processus de réconciliation, en portant une attention particulière aux perceptions et émotions des Canadiens allochtones. »